

Réf. 27		
Nom du Projet : Assistance Technique auprès du Ministre d'Etat, Ministre du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire en appui-conseil à la planification et à la programmation et au renforcement des capacités du Ministère	Pays : République du Niger	
Lieu : République du Niger	Personnel spécialisé fourni par votre société (profils) : ⇒ Expert en institution, finances publiques, programmation sectorielle et planification, Conseiller Technique du Ministre d'Etat ⇒ Expert juriste institutionnaliste ⇒ Expert en investissements publics et financements structurés	
Nom du Client : Ministère du Plan, de l'Aménagement du Territoire et du Développement Communautaire Agence Française pour le Développement	Nombre d'employés ayant participé au projet : 04	
Adresse :	Nombre de mois de travail ; durée du Projet : 44 hommes / mois	
Date de démarrage (mois/année) : 01/2012	Date d'achèvement (mois/année) : 05/2015	Valeur approximative des services fournis par Duradeve Consulting (en Francs CFA) : 319 116 521 F CFA – 486 490 €
Nom des consultants associés/partenaires éventuels : Néant	Nombre de mois de travail de spécialistes fournis par les consultants associés : Non applicable	
Nom et fonctions des responsables: Olivier CAUX, Directeur des Opérations, Duradeve Consulting		
Descriptif du projet : L'objectif global du projet est le renforcement de l'efficacité de l'action publique au Niger. Les objectifs cibles se répartissent en : ➤ L'élaboration et la mise en œuvre d'une politique d'efficacité de l'Aide au Niger selon les cinq grands principes de la Déclaration de Paris: appropriation, harmonisation, alignement, gestion axée sur les résultats et responsabilité mutuelle, et la Déclaration d'Accra, afin de permettre au gouvernement nigérien de répondre efficacement aux Objectifs de Développement du Millénaire. ➤ L'actualisation de la stratégie de réduction de la pauvreté et des politiques publiques axée sur la croissance économique, le développement social, la lutte contre l'extrême pauvreté et la bonne gouvernance. Les objectifs spécifiques de ce contrat vont consister à: ❖ Mettre en œuvre une vision de développement de long terme ; ❖ Mettre en œuvre un Plan de Développement Economique et Social unifié et structuré et les stratégies sectorielles y relatives ; ❖ Consolider la mobilisation et la coordination des aides extérieures.		
Description des services effectivement rendus par votre personnel : <u>Le consultant principal</u> , Conseiller Technique du Ministre d'Etat a rempli fonctions suivantes: ⇒ Membre de l'équipe restreinte (4 personnes) de rédaction du Programme de Cadrage de l'Action Gouvernementale (PICAG 2011-2012) ;		

- ⇒ Membre de l'équipe restreinte (4 personnes) en charge de la rédaction du Plan de Développement Economique et Social (PDES 2012-2015) ;
- ⇒ Rédacteur principal du Plan d'Actions Prioritaires (PAP) du PDES 2012-2015, *y compris l'incorporation de l'ensemble des secteurs (y compris de souveraineté nationale) dans la planification budgétaire et opérationnelle à horizon quinquennal de l'Etat* pour traduire la volonté ferme de l'Etat de combattre l'insécurité régionale et le Ministère de la Défense de transparence jusqu'à l'atteinte objective du "secret défense" ;
- ⇒ Point focal pour l'organisation de la table ronde sur le financement du PDES 2012-2015. Mobilisation totale de 10,5 Mds USD, dont 4,8 milliards USD mobilisés lors de la Table Ronde ;
- ⇒ Membre de l'équipe restreinte (3 personnes) en charge de la mise en place des instances de mise en œuvre du PDES 2012-2015 ;
- ⇒ Point focal de liaison entre le Ministère chargé du Plan et le Secrétariat Permanent à la mise en œuvre du PDES 2012-2015 ;
- ⇒ Membre de la commission de rédaction de la Stratégie de Développement Durable et de Croissance Inclusive (SDDCI Niger 2035) ;
- ⇒ Point focal pour le suivi des décaissements de l'ensemble des appuis budgétaires (UE, BAD, BM, France) ;
- ⇒ Participation à la mise en place d'une politique nationale sur l'efficacité de l'aide ;
- ⇒ Suivi de la coordination des PTF autour des principes de la Déclaration de Paris ;
- ⇒ Appui à la mise en place de la coordination et de la mise en cohérence des politiques sectorielles ;
- ⇒ Appui aux Ministères sectoriels pour la mise en place des politiques sectorielles, en cohérence et en coordination avec les plans de développement nationaux à moyen et long terme, y inclus l'utilisation de l'ensemble des instruments nécessaires (CDMT, budget-programme, Gestion axée sur les Résultats, budgétisation axée sur les résultats.....

Une expertise de courte durée de 8 hommes / mois a été également mise à disposition, dans les domaines du Conseil juridique au sein du Cabinet de Monsieur le Ministre d'Etat (4 h /m) et de Conseil en investissements publics et financements structurés auprès de la Direction Général des Investissements (4 h/m).